

Le « durable », servit en boucle et à toutes les sauces, est démodé. Chassé par la « biodiversité ». Cette bannière va être brandie et utilisée par bon nombre de candidats. On ne voit pas qui pouvait se déclarer hostile à la nature, mais de là à financer massivement les projets en sa faveur, on a pu constater que c'était souvent laborieux. La « biodiversité » c'est bien plus subtil. Son succès fulgurant est implacable. Elle va avoir le dos très large et n'a pas fini de nous surprendre.

Les Fédérations de pêcheurs l'ont compris. Si la vente de cartes de pêche baisse, le recours aux subventions publiques constitue une manne importante. Tous les échelons territoriaux sont sollicités.

De quoi « investir » dans l'achat d'étangs pour pratiquer son loisir et de seuils de moulins...pour ensuite les détruire. Avis aux vendeurs. Ils ne seront plus ennuyés par l'administration au titre de la continuité écologique. En échange, le droit d'eau et le seuil à détruire sont achetés à vil prix. Le moulin ne sera plus qu'une maison au bord de l'eau et subira une décote immobilière de 50% de sa valeur. C'est le prix d'un marché de dupe.

http://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand/institutions/politique/2017/02/04/auvergne-rhone-alpes-apres-les-chasseurs-3-m-pour-les-pecheurs_12271659.html#

Biodiversité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publié le 04/02/2017 à 18h06

Le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes présentera, jeudi en assemblée, une convention de partenariat de 3 millions d'euros avec les pêcheurs de la région.

La région Auvergne-Rhône-Alpes s'apprête à signer un partenariat de 3 millions d'euros avec l'Association régionale des fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique de la région.

Comme pour la convention signée avec les chasseurs de la région, celle-ci rentre dans le cadre de la défense de la biodiversité. La Région expose que les pêcheurs sont « des acteurs incontournables de l'aménagement du territoire et fervents défenseurs des ressources en eau et des milieux aquatiques ».

Biodiversité : Auvergne-Rhône-Alpes préfère les chasseurs aux « bobos des villes »

La Région doit participer pour 3 millions d'euros (1,4 M€ en fonctionnement et 1,6 M€ en investissement) dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs de trois ans (2017-2019), sur un projet global qui se chiffre à 8 millions d'euros. Des actions en faveur des milieux aquatiques sont prévues ainsi que des actions de communication et d'éducation à l'environnement.

En septembre, avec une première convention signée avec les chasseurs, le président de la région, Laurent Wauquiez, avait annoncé que le même travail serait mené avec les pêcheurs. La décision était accompagnée d'une diminution importante des aides à plusieurs associations environnementales. Ce qui avait lancé une polémique.

Biodiversité aux chasseurs : « Nous avons rectifié le tir », assume la Région

Philippe Cros (La Montagne)